



**TERMES DE REFERENCE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'EXPERTS
POUR MENE UNE ETUDE SUR L' « ETAT DES LIEUX DE LA
DECENTRILISATION DES POLITIQUES D'ASSAINISSEMENT ET DE LA
LEGISLATION » SUR L'ETENDUE DE LA RDC**

Titre du Projet : Etude sur l'Etat des lieux de la décentralisation des politiques
d'assainissement et de la législation sur l'étendue de la RDC

Supervision : Plateforme des Autorités Locales des Pays de Grands Lacs (PALPGL)

Durée de l'étude : 4 mois



Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) et Fondation Bill & Melinda Gates

A. CONTEXTE

Compte-tenu de son impact sur l'environnement et sur la santé des populations, assurer un assainissement urbain de qualité est une des priorités auxquelles les autorités locales francophones font face, en particulier en Afrique et en Asie du sud-est. On estime en effet qu'1,8 milliard de personnes à travers le monde consomment de l'eau contaminée par des matières fécales, et que plus de 80 % des eaux usées générées par l'activité humaine sont déversées dans la nature sans traitement.

En l'absence de solutions durables d'évacuation et de traitement des boues, les vidanges des latrines sont effectuées dans des conditions dangereuses pour les opérateurs et la population. Les boues déversées dans la nature représentent ainsi un problème sanitaire et environnemental majeur. Pour faire face à ces enjeux, les méthodes des villes du réseau évoluent.

Du modèle dominant des réseaux d'égouts, qui entraînent des pressions élevées sur les ressources locales et peinent à atteindre les catégories populaires de villes en forte croissance démographique, les réflexions ont progressivement glissé vers l'assainissement inclusif à l'échelle de la ville (CIWIS) et, en son sein, à la place essentielle de la gestion des boues de vidanges (GBV).

C'est dans ce cadre que l'AIMF et la Fondation Bille & Melinda Gates ont signé, en mars 2017, un partenariat pour développer une « Initiative pour l'amélioration des services urbains clés dans les secteurs sociaux ». Premier partenariat entre cette grande Fondation nord-américaine et le réseau des élus locaux francophones, cette Initiative a permis d'appuyer, entre 2017 et 2021, la mise en place de 15 projets pilotes en 4 ans.

L'accord de partenariat est renouvelé en 2022. Capitalisant sur les réussites de la phase 1 « ISSV », ce programme vise à soutenir la mise à l'échelle des interventions à l'échelle de 6 pays d'intervention, dont la République Démocratique du Congo (aux côtés du Burkina Faso, du Cameroun, de la Guinée, de la Mauritanie et du Niger). Cet approfondissement élargira le travail sur la Gestion des Boues de Vidange autour des approches d'assainissement inclusif à l'échelle de la ville (modèle CIWIS).

L'étude sera conduite par un cabinet externe sous la supervision de la Plate-Forme des Autorités Locales des Pays des Grands Lacs (PALPGL), une organisation régionale non gouvernementale créée par les maires des villes et autorités locales des Pays des Grands Lacs (RDC, Rwanda et Burundi) à travers des villes et districts frontaliers : Goma-Bukavu, Rubavu-Rusizi et territoire d'Uvira. Son siège est situé dans le district de Rusizi, Province de l'Ouest, en République du Rwanda. La PALPGL a pour objet d'approfondir le dialogue entre ses membres afin de: contribuer à la consolidation de la paix, améliorer les conditions de vie des populations, développer l'agriculture, promouvoir la coopération socio-culturelle et surtout le vivre ensemble, renforcer le dialogue entre les Autorités Locales des Pays des Grands Lacs, mettre en œuvre des projets intégrateurs concrets au service des populations, renforcer la prise en compte des autorités locales dans les programmes portés par les acteurs internationaux et renforcer la coopération transfrontalière dans ses domaines de compétence.

Sous la coordination de la PALGL, dans le cadre de recherche de la mise en place d'un dialogue national multi-niveaux pour développer et partager la vision stratégique de l'assainissement inclusif (CWIS) et plaider pour un assainissement géré en toute sécurité, il est prévue une étude portant sur l'état des lieux de la décentralisation des politiques d'assainissement et de la législation ; la mise en place de groupes de travail nationaux sur la thématique ; production de plaidoyers ; le renforcement de la convergence des ressources entre Etats, collectivités locales et partenaires internationaux en faveur de l'assainissement intégré.

B. DETAILS SUR L'ETUDE

I. OBJECTIFS

I.1. Objectif général de l'étude

L'objectif global de l'étude est d'évaluer le rôle que peuvent jouer les collectivités locales en matière de maîtrise d'ouvrage de l'assainissement inclusif (CIWIS), d'analyser le cadre juridique de la RDC en matière de décentralisation des services d'assainissement, d'en évaluer la pertinence et l'efficacité et de proposer des mesures correctives en vue de clarifier la place, le rôle, et le pouvoir des collectivités territoriales dans ces domaines par rapport aux engagements nationaux et aux standards internationaux. Ces recommandations seront compilées dans une synthèse de plaidoyer pour les collectivités territoriales et en particulier leurs associations faitières.

II.2. Objectifs spécifiques

L'étude demandée vise les objectifs spécifiques suivants :

OS1. Faire l'état des lieux du cadre juridique et réglementaire en matière de décentralisation des politiques d'assainissement (avec des points d'intérêt spécifiques sur les aspects liés à la gestion des boues de vidange et à l'assainissement inclusif).

OS2. Faire l'état des lieux du rôle des villes dans la mise en œuvre des plans et stratégies nationales pour ces secteurs, et étudier leur place relative dans les stratégies territoriales et plans locaux de développement (échantillon de villes et méthodologie à concevoir de façon participative en partenariat avec la PALPGL)

OS3. Relever et examiner la gouvernance locale de ces services, en particulier le rôle des collectivités locales, les modes de gestion prévus dans les textes, maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre ainsi que les liens entretenus par les différents acteurs (échantillon et méthodologie participative également).

OS4. Etudier le financement des services d'assainissement, en particulier : les ressources affectées aux collectivités territoriales (et relativement aux ressources nationales affectées à ces secteurs), les ressources mobilisées par les villes (sur un échantillon également), les modes de financement.

OS5. Etudier les dispositifs juridiques et opérationnels prévus pour l'implication des populations et de la société civile dans la mise en œuvre de ces politiques, notamment les rôles respectifs des collectivités territoriales et de l'Etat, avec une attention particulière pour la place des femmes et les enjeux de genre.

OS6. A partir de ces éléments, réaliser :

- Une analyse du rôle et du poids des collectivités locales dans la mise en œuvre des politiques d'assainissement et, spécifiquement, de gestion des boues de vidange et d'assainissement inclusif.
- Une analyse des blocages juridiques et dysfonctionnements opérationnels réduisant la capacité des collectivités locales à jouer pleinement leur rôle dans ces domaines
- Déboucher sur des pistes de solutions, recommandation et d'axes de plaidoyer, élaborés de façon participative avec les collectivités territoriales (échantillon et méthodologie à préciser) permettant de produire une synthèse de plaidoyer à leur usage.

Objectif transversal : réaliser une synthèse comparative entre les 3 pays de la Plateforme (RD Congo, Rwanda Burundi) pour chaque grande partie.

II. RESULTATS ESCOMPTES

Au terme de l'étude, et à la suite d'une confrontation du cadre juridique et de la pratique, les résultats suivants sont obtenus :

R1. L'état des lieux du cadre juridique de la décentralisation de l'assainissement est établi et bien connu. Les textes de lois et de règlement sont connus tout comme les compétences transférées. La cartographie des institutions impliquées dans la gestion de l'assainissement liquide est établie et leurs interactions analysées ;

R2. L'état des lieux du rôle des collectivités territoriales dans la mise en œuvre des plans et stratégies nationales pour ces secteurs est connu. Sur une méthodologie à développer, le poids respectif de ces volets dans les politiques et stratégies territoriales est également connu ;

R3. La gouvernance des différents services d'assainissement est clairement établie et permet de connaître notamment le rôle des collectivités territoriales, le mode de gestion desdits services, la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre ainsi que les liens entretenus par les différents acteurs ;

R4. Le financement des services d'assainissement est connu et fait notamment apparaître le mode de financement (impôts et taxes, fonds, transferts de l'Etat etc.), les ressources affectées aux collectivités territoriales par l'Etat ainsi que la contribution des entités décentralisées au financement ;

R5. Le dispositif juridique et opérationnel prévu pour une implication citoyenne des populations et de la société civile, notamment le rôle des collectivités territoriales et de

l'Etat, avec une attention spécifique sur le rôle des femmes et les enjeux de genre, est connu ;

R6. Le poids des collectivités locales dans la mise en œuvre de ces politiques est connu, tout comme les blocages juridiques et opérationnels réduisant la capacité des collectivités locales à jouer pleinement leur rôle, et des pistes de solutions et axes de plaidoyer sont fournies de façon participative avec les collectivités territoriales, débouchant sur une synthèse de plaidoyer. Une analyse des plaidoyers menés dans le pays sur cette thématique devra être réalisée préalablement à l'étude ;

R7. La synthèse comparative des textes et pratiques (+ rôle des acteurs et sources des financements) de la RD Congo avec les autres pays de la plateforme est réalisée.

III. PUBLIC CIBLE

Le groupe cible principal de cette étude concerne les dirigeants locaux, les Directeurs et chefs de services techniques des entités territoriales ainsi que les Gouvernements nationaux et notamment les Ministères en charge des questions de décentralisation, d'assainissement et d'environnement. Cette étude servira au plaidoyer auprès des acteurs nationaux et partenaires internationaux des politiques de promotion de l'assainissement inclusif en milieu urbain. Elle sera partagée avec les partenaires de l'AIMF.

Le dispositif de coordination sera mis en place au niveau de la PALPGL et devra associer les points focaux techniques et en charge de question genre.

IV. CANEVAS D'ETUDE

L'étude devra aborder les quatre parties suivantes, qui pourront être complétées.

- l'état des lieux ;
- l'analyse de l'état des lieux (y compris l'analyse des besoins en matière de renforcement de capacités (techniques, humaines – qualité et quantité-, financière) des collectivités pour mieux investir le champ de l'assainissement inclusif ;
- les perspectives, y compris en termes d'accès aux financements ;
- les recommandations et axes de plaidoyer, y compris sur le rôle que pourraient jouer les faïtières dans le renforcement de capacités/échange d'expériences d'une part, et la co-construction/co-gestion de programmes nationaux d'autre part.

NB : une synthèse comparative est attendue dans chacune de grandes parties ci-dessus.

Par ailleurs, l'Introduction devra présenter synthétiquement :

- le contexte socio politique du pays ;
- le processus et la situation globale de la décentralisation dans le pays ;
- les niveaux de décentralisation dans le pays ;
- la question du transfert de compétences de l'Etat aux collectivités territoriales
- la mission générale de développement confiée par l'Etat aux collectivités territoriales.